



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle,  
de l'Apprentissage et de l'Insertion (MEFPAI)

Programme de Formation Ecole-Entreprise (PF2E)



## Une formation professionnelle diplômante à portée de main grâce au PF2E

Le Programme de Formation Ecole-Entreprise (PF2E) vise à assurer une meilleure employabilité aux jeunes à travers une formation professionnelle de qualité et en adéquation avec les besoins de l'économie.

La formation pour l'apprenant/e se déroule pour environ 70 à 80% du temps en entreprise et de 20 à 30% au centre ressource (établissement de formation), un modèle de formation qui permet à l'apprenant/e d'acquérir de l'expérience en entreprise.

La formation Ecole-Entreprise ne peut pas dépasser une durée de 4 ans.

### Cibles

- Jeune sénégalais/e
- Agé/e entre 15 et 35 ans
- En quête d'une qualification professionnelle.

### Les secteurs prioritaires concernés sont :

- Agro-business
- BTP
- Industrie
- Numérique
- Hôtellerie-Restauration-Tourisme

### Procédure de sélection de l'apprenant/e :

Tout jeune peut directement postuler sur le site du Programme de Formation Ecole-Entreprise : [www.pf2e.sn](http://www.pf2e.sn) ou auprès des entreprises formatrices. L'information sur les offres est affichée par les antennes régionales du PF2E, les CAOSP et les Pôles Emploi et Entreprenariat pour les Jeunes et les Femmes (PEEJF). En cas de besoin d'appui pour l'inscription, le jeune peut se faire accompagner par ces structures.

## Phase de présélection

La présélection des jeunes se fait par les services compétents de l'Etat (PF2E, SNOF, CAOSP, PEEJF, Direction de l'Emploi, ANPEJ), sur la base des candidatures enregistrées sur le site du PF2E. Les jeunes préselectionnés sont ensuite pris en main par lesdits services avant d'être présentés aux entreprises pour la sélection définitive

## Phase de sélection

- Sélection définitive opérée par l'entreprise après entretien ;
- Signature de contrat d'apprentissage avec l'entreprise.

## Le Contrat d'apprentissage

- Le jeune éligible à la formation école-entreprise signe un contrat d'apprentissage avec l'entreprise au sein de laquelle il/elle va acquérir les compétences et comportements relatifs au métier qu'il/elle a choisi ;
- La formation en entreprise est complétée par des enseignements/apprentissages théoriques dans un centre ressource (établissement de formation) où l'apprenant/e devra s'inscrire ;
- Un certificat médical d'aptitude à suivre la formation et un extrait de naissance ou la copie de la carte nationale d'identité sont exigés à l'apprenant/e.

## La responsabilité de l'apprenant/e

S'engager à :

- Exécuter avec assiduité les travaux confiés au sein de l'entreprise dans le cadre de sa formation ;
- Prendre soin et restituer les outils mis à sa disposition ;
- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise formatrice et du centre de formation ;
- Être loyal/e à son employeur/e ;
- Respecter le secret professionnel.

## Les avantages en faveur de l'apprenant/e :

- Signer avec l'entreprise un contrat d'apprentissage qui pourrait être valorisé lors de la recherche d'emploi par rapport à l'expérience professionnelle ;
- Acquérir une première expérience professionnelle qui facilite l'accès au travail ;
- Acquérir les compétences requises pour l'exercice du métier ciblé, au contact des professionnels/elles aguerris/es durant les 70 à 80% du temps de formation en entreprise ;
- Compléter sa formation pratique en entreprise par des cours en centre ressources ;
- Bénéficier d'une allocation mensuelle couvrant au moins les frais de transport et de restauration ;
- Disposer d'un diplôme d'Etat en cas de réussite aux examens certificatifs organisés en entreprise.

 [contact@pf2e.sn](mailto:contact@pf2e.sn)

 +221 33 123 45 67

 Sotrac Mermoz  
Pyrotechnique Lot 4  
Dakar, Sénégal



[www.pf2e.sn](http://www.pf2e.sn)  
Suivez nous



**giz**  
GIZ  
German Engineering  
Cooperation

**GFA**  
CONSULTING GROUP



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra